

Zeitschrift: Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
Band: 34 (2020)

Artikel: Une approche transnationale des transformations du secteur bancaire tessinois dans l'entre-deux-guerres
Autor: Nosetti, Pietro
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-881015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pietro Nosetti

Une approche transnationale des transformations du secteur bancaire tessinois dans l'entre-deux-guerres

A transnational approach of the Ticino banking sector in the interwar period

This article investigates the banking sector in Ticino in the years between the two world wars, and highlights the influence of transnational factors. Ticino's membership in the Swiss Confederation ensured a regulatory (institutional, political and monetary) framework which was different from that of the neighbouring Kingdom of Italy from which important private capital was starting to arrive. In 1914, a cantonal banking crisis emerged which initiated a break with the model of banks connected to the remittances of emigrants. The first steps of the Lugano financial centre also attracted new players: the big Swiss banks and the large Italian institutions. The Ticino banking sector thus developed into a new cross-border area between Switzerland and Italy, while remaining at the periphery of both national centres.

Alors que la place financière suisse a fait l'objet d'études récentes qui ont profondément renouvelé le paysage historiographique,¹ les réalités bancaires cantonales ont été plus rarement analysées malgré leur importance sur le plan local. Le cas tessinois est emblématique de cette situation – qui résulte aussi d'un accès souvent difficile aux archives privées – même si on a récemment assisté à un regain d'intérêt pour l'étude du secteur bancaire de ce canton.² Les réalités régionales, surtout si elles sont périphériques, peuvent comporter des temps et des dynamiques qui diffèrent du mouvement national qui est très souvent représenté et associé aux principaux

1 Sébastien Guex, The Historiography of Swiss Banks from 1970 to Date, in: Olivier Feiertag et Ioanna Pepelasis Minoglou (éd.), European Banking Historiography. Past and Present, Athènes 2009, pp. 211–255.

2 Markin Kuder, Italia e Svizzera dal 1945 al 1970. Commercio, emigrazione, finanza e trasporti, Franco Angeli, Milan 2012; Enrico Berbenni, Banche di frontiera. Credito e moneta sul confine italo-svizzero (secoli XIX–XX), Milan 2015; Giuseppe De Luca, Marcella Lorenzini et Roberto Romano (éd.), Banche e banchieri in Italia e in Svizzera. Attività, istituzioni e dinamiche finanziarie tra XVI e XXI secolo, Bologne 2018.

centres et acteurs du pays. De plus, une région frontière comme le Tessin présente certaines spécificités. Plusieurs facteurs – la réalité économique, sociale et politique du canton (le seul italophone au sein de la Confédération helvétique) ou le contexte italien (pays avec lequel le Tessin, comme le Valais et les Grisons, partagent une frontière politique et institutionnelle) – influencent l'évolution du secteur bancaire tessinois et de l'économie cantonale. Cette frontière, loin de constituer une barrière infranchissable, a constamment été source de liens et d'échanges: le territoire tessinois a longtemps entretenu d'étroites relations commerciales, culturelles et personnelles avec l'Italie. D'autre part, le secteur bancaire tessinois est aussi influencé par le cadre helvétique (d'où des analogies avec les autres cantons) et s'inscrit dans le contexte d'une économie rurale et alpine (d'où des ressemblances avec la Valteline). Par ailleurs, la proximité avec Milan (un centre urbain industrialisé) introduit, d'un côté, des différences par rapport aux autres cantons suisses et, de l'autre, des similitudes avec la région limitrophe de la Lombardie.³ S'intéresser au secteur bancaire tessinois implique de sortir d'une approche purement nationale même si, comme nous le verrons, la dimension helvétique ne peut pas être écartée et justifie l'adoption d'une approche transnationale.

Au milieu du XIX^e siècle, le secteur bancaire suisse est morcelé. Au Tessin, on ne compte, en 1848 lors de la formation de l'État fédéral, qu'une seule et petite caisse d'épargne. De plus, les banquiers privés ne sont pas présents au Tessin, contrairement à Bâle, Zurich et Genève ou encore Neuchâtel, Lausanne et Saint-Gall.⁴ Cette situation diffère aussi de celle de Côme qui abritait des maisons bancaires privées, liées aux manufactures de textile. De plus, Lugano, Bellinzona et Locarno ne comptent pas de grands instituts bancaires. En revanche, le Tessin aura dès 1861, comme plusieurs cantons, une banque cantonale mixte, soit un institut fondé avec des capitaux privés et une participation de l'État cantonal. Le secteur bancaire tessinois connaît un certain retard par rapport aux centres urbains; les prêteurs privés y ont en effet encore un certain poids, à l'instar de la situation dans d'autres régions alpines et préalpines. S'y ajoute la forte émigration tessinoise qui, jusqu'au début du XX^e siècle, joue un rôle important pour le secteur bancaire local.⁵ Cependant, l'essor bancaire tessinois des années 1870 et 1880 est beaucoup plus marqué que dans d'autres régions périphériques comme le Valais, Uri ou les Grisons. La situation évolue au cours du XX^e siècle: les facteurs monétaires, politiques, juridiques et fiscaux contribuent à l'afflux (massif) de capitaux italiens et à la croissance vigoureuse

³ Pietro Cafaro, Local Banking Systems on both sides of the border. High Lombardy and Ticino between nineteenth and twentieth century, in: De Luca et al. (voir note 2), pp. 161–176.

⁴ Jean-François Bergier, Histoire économique de la Suisse, Lausanne 1983, pp. 307–309.

⁵ Pour une comparaison entre le Tessin, le Valais et la Valteline, voir Luigi Lorenzetti, Trasformazioni e limiti del credito in ambito rurale. Ticino, Vallese e Valtellina, 1880–1930, in: De Luca et al. (voir note 2), pp. 137–160.

de l'activité bancaire. Le Tessin, qui se démarque des cantons et des régions moins concernés par l'essor des activités *offshore*, rejoint dès les années 1960 et 1970, dans une position certes secondaire, les principaux centres de gestion de fortune du pays (Zurich, Genève et Bâle) et les régions qui ont développé des activités internationales (Zoug). La dualité du marché (soit l'existence d'une clientèle étrangère aux côtés des résidents) et la présence d'instituts financiers étrangers marquent jusqu'à nos jours les hauts et les bas du secteur bancaire tessinois.

Pour comprendre ce qu'il s'est passé, nous décrirons d'abord la formation du secteur bancaire tessinois au XIX^e siècle. Ensuite, nous nous consacrerons à l'entre-deux-guerres, période qui marque les prémisses du succès de la place financière tessinoise. Pour conclure, nous formulerons quelques remarques sur l'approche transnationale appliquée au cas tessinois.

La formation du secteur bancaire tessinois au XIX^e siècle: banques régionales et émigration cantonale

Au cours du XIX^e siècle, on assiste à l'essor en Europe des banques locales.⁶ Caisses d'épargne et instituts locaux se multiplient dans les régions périphériques; leur but est d'encourager l'épargne et de soutenir le développement économique régional. Des promoteurs locaux s'activent pour fonder ces instituts qui vont favoriser l'essor des activités manufacturières et industrielles (et parfois agricoles) de la région. Ces instituts contribuent à la modernisation de l'économie en participant à la construction d'infrastructures comme, par exemple, des transports régionaux. En Suisse, aux côtés des banquiers privés qui prospèrent dès le XVIII^e siècle dans des centres urbains, on assiste, dans la première moitié du XIX^e siècle, au développement des caisses d'épargne. Les premiers sont actifs sur un plan international alors que les caisses d'épargne agissent au niveau local. Vers le milieu du siècle, des banques cantonales – initialement avec un capital mixte privé et public⁷ – et d'autres instituts actifs dans le crédit foncier local sont créés.⁸ Ensuite, avec la fondation du Crédit Suisse en 1856, on assiste à l'essor des grandes banques qui vont étendre leurs activités au-delà des frontières cantonales. Ces instituts participent à la construction du réseau ferroviaire du pays et tissent des liens étroits avec la grande industrie naissante. En

6 Philippe Marguerat, Banques locales et banques régionales en Suisse, in: Michel Lescure, Alain Plessis (éd.), *Banques locales et banques régionales en Europe au XX^e siècle*, Paris 2004, pp. 109–128.

7 Rudolf Oertli, *Les banques cantonales suisses*, Université de Genève, 1941.

8 En l'absence d'une banque centrale dotée d'un monopole d'émission au niveau national, plusieurs instituts, et notamment les banques cantonales, vont émettre des billets de banque. Il faudra attendre l'entrée en exercice en 1907 de la Banque nationale suisse (BNS) pour que l'émission monétaire soit centralisée (Ernst Baltensperger, *Le franc suisse. L'histoire d'un succès*, Lausanne 2015).

1870, on compte 11 banques cantonales (19 % de la somme de bilan), 47 instituts de crédit foncier (22 %), 103 banques locales (26 %), 208 caisses d'épargne (19 %) et 5 grandes banques (14 %).⁹ La plupart des 374 instituts, auxquels il faudrait ajouter les banques privées, sont des établissements locaux et régionaux éparsillés dans différents cantons. En 1900, les banques cantonales ont vu leur importance économique s'accroître (25 instituts pour 35 % de la somme de bilan), au contraire des caisses d'épargne (182 instituts, 11 %) et des banques locales (143 instituts, 18 %). Les instituts de crédit foncier (76 instituts, 20 %) et les grandes banques (6 instituts, 15 %) maintiennent leur position. Au début du XX^e siècle, les instituts actifs aux niveaux régional et cantonal constituent donc les principaux acteurs du secteur. Ils récoltent principalement les capitaux domestiques pour les investir dans le marché hypothécaire tout en finançant l'activité économique, les infrastructures et le secteur public. Cette situation est semblable à celle d'autres pays européens.¹⁰

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, le secteur bancaire tessinois se développe dans les dernières décennies du XIX^e siècle. En effet, la construction et l'ouverture du tunnel ferroviaire du Gothard en 1882 favorisent la création de plusieurs instituts qui s'ajoutent au premier, la Cassa ticinese di risparmio, fondée en 1833. L'espoir d'un démarrage économique suscité par l'arrivée des chemins de fer favorise les initiatives d'entrepreneurs locaux et attise les intérêts financiers. On voit apparaître la Banca Cantonale Ticinese (début des activités en 1861), la Banca della Svizzera Italiana (1873), la Banca Popolare Ticinese (1885), la Banca Popolare di Lugano (1889), le Credito Ticinese (1890) et la Banca Svizzera Americana (1896) puis, en 1903, la Banca Agricola Commerciale et la Società Bancaria Ticinese. L'activité bancaire s'accélère dans les dernières décennies du siècle (Illustration 1) avec une somme de bilan qui atteint 145 millions de francs en 1910, un montant croissant mais modeste par rapport au total national (1,8 %) et inférieur au poids démographique du Tessin (4,2 % en 1910). Le secteur bancaire tessinois et les instituts qui le composent sont de petite taille, loin derrière la Société de Banque Suisse (SBS) de Bâle qui avait, en 1910, une somme de bilan de 513 millions.

Les promoteurs du secteur bancaire tessinois sont issus de l'élite économique, sociale et politique locale (comme Giovanni Battista Pioda jr., Agostino Soldati et Gioachimo Respini). Seule exception, la Banca della Svizzera Italiana qui voit le jour grâce à l'action de grandes banques suisses (la SBS et le Crédit Suisse) et italiennes (la Banca Generale de Rome) – qui espèrent tirer profit de la construction du tunnel ferroviaire du Gothard – mais toujours avec l'appui de personnalités locales comme les ingénieurs Clemente Maraini et Pasquale Lucchini. Les activités de ces instituts,

9 Fritz Ritzmann, *Die Schweizer Banken. Geschichte – Theorie – Statistik*, Berne 1973.

10 Philippe Marguerat, Laurent Tissot et Yves Froidevaux (éd.), *Banques et entreprises industrielles en Europe de l'Ouest, XIX^e–XX^e siècle. Aspects nationaux et régionaux*, Neuchâtel 2000.

Illustration 1: Les banques en Suisse et au Tessin, 1850–1940

	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940
Nombre d'instituts bancaires en Suisse	171	252	374	448	446	432	449 ⁽²⁾	378	362	335
dont avec siège au Tessin	1	1	1	2	5	6	7	5	5	6
Somme de bilan des banques en Suisse, en millions de francs (valeurs courantes) ⁽¹⁾	104	393	885	1908	2642	4444	8058	13840	21530	17763
dont banques avec siège au Tessin, en millions de francs (valeur courante).	...	4,0	5,0	20,2	42,8	83,5	145,1	191,1	272,7	254,9
en % du total national	...	1,0%	0,6%	1,1%	1,6%	1,9%	1,8%	1,4%	1,3%	1,4%

Remarques: (1) Les données ne prennent pas en compte les banquiers privés et les succursales de banques étrangères ; (2) les données pour les années de 1910 à 1940 de la BNS indiquent : 321 instituts (1910), 314 (1920), 310 (1930) et 369 (1940).

Sources : Ritzmann, F. (1973), Kronauer, C. (1918), Mazzolini, R. (1944) et, pour la période 1910–1940, Banque Nationale Suisse, *Les banques suisses, séries chronologiques historiques 5*, Zurich 2009.

à quelques exceptions près, démarrent à l'intérieur de l'espace cantonal. Ce dernier est largement couvert par des succursales, agences et représentants, et ce même dans les vallées les plus éloignées des villes qui abritent les sièges (Bellinzona, Locarno et Lugano). La multipolarité de l'économie tessinoise se confirme pour le secteur bancaire: nous sommes loin de la centralité, comme pôle financier tessinois, qu'aura Lugano au cours des années 1960 et 1970. L'activité bancaire repose sur l'épargne locale, celle-ci étant utilisée pour le financement des infrastructures de transports (chemins de fer régionaux, sociétés de navigation et tramways urbains), tout comme celui du secteur touristique (en phase de démarrage, avec la construction d'auberges et de grands hôtels) et d'autres activités commerciales, manufacturières ou industrielles, sans oublier le financement du secteur public. À ces caractéristiques, comparables aux banques régionales d'autres cantons, s'ajoutent trois spécificités du Tessin.

Tout d'abord, l'épargne provient, dans des quantités non négligeables, des envois de fonds par les émigrés tessinois. Tout au long du XIX^e siècle, ce canton constitue une terre d'émigration vers les autres cantons, mais aussi vers les pays européens et les autres continents. La migration saisonnière s'accompagne de mouvements plus durables vers la Californie, l'Argentine et l'Australie. Ces mouvements migratoires qui sont plus importants que dans les autres cantons confédérés, s'apparentent au cas italien qui, à la même époque, a également été marqué par des flux migratoires d'envergure et des mouvements financiers vers le pays d'origine. Ainsi, à San Francisco, en Californie, nous retrouvons, cas unique pour la Suisse, une succursale de la Banca Svizzera Americana de Locarno qui s'inscrit dans le modèle des *immigrant banks*.¹¹ Ces instituts sont actifs dans les pays d'accueil des émigrants pour les soutenir dans leurs démarches et pour rapatrier leurs épargnes. Deuxième spécificité: malgré le financement des activités domestiques, le canton présente peu de possibilités d'investissement et de rendement. L'Italie, toujours en quête de capitaux, devient alors un débouché privilégié pour les investissements et les crédits des banques tessinoises. Cette situation explique l'existence, sur le territoire italien, de la Banca della Svizzera Italiana qui ouvre dans les années 1880 des succursales à Luino, Domodossola et Gallarate. Même si ces présences sont de courte durée, les activités réalisées dans le Royaume par cet institut s'inscrivent dans la durée. À ce titre, les liens d'affaires (comme le placement de titres publics) et personnels établis par l'ingénieur Clemente Maraini (un des promoteurs et une des personnalités de poids au sein de la Banca della Svizzera Italiana) marquent le début d'une relation avec les instituts italiens qui ira en s'intensifiant jusqu'à la Première Guerre mon-

11 Pietro Nosetti, La Banca Svizzera Americana (1896–1920). Une Immigrant Bank multinationale active entre le Tessin et la Californie, in: Revue suisse d'histoire 64/1 (2014), pp. 111–119; Pietro Nosetti, Le secteur bancaire tessinois et l'émigration cantonale à travers l'expérience de la Banca Svizzera Americana (1896–1920), in: Rassegna gallaratese di storia e d'arte 133 (2013), pp. 147–169.

diale.¹² Dans l'entre-deux-guerres, les investissements et les placements en titres italiens des banques tessinoises vont se réduire, mais ils ne vont pas disparaître: en 1928, la Banca della Svizzera Italiana a encore dans son portefeuille 35,6 % de titres italiens.¹³ Enfin, troisième spécificité: les promoteurs locaux font souvent appel à des Confédérés pour la direction des instituts, ce qui s'explique par la nécessité d'importer des compétences professionnelles, disponibles dans d'autres cantons. Citons, à titre d'exemple, le Lucernois Giacomo Blankart (premier directeur de la Banca della Svizzera Italiana) ou le Bâlois Rodolfo Landerer (premier directeur de la Banca Cantonale Ticinese).

Les investissements en Italie et les engagements dans des industries tessinoises, sans compter les défaillances dans l'administration et la gestion de ces instituts, sont à l'origine de la débâcle bancaire qui, au début de 1914, emporte trois des sept établissements bancaires tessinois.¹⁴ Cette crise d'envergure (les trois banques représentent la moitié des actifs du secteur cantonal) marque un tournant et entraîne l'intervention de la Confédération (notamment par l'intermédiaire de Giuseppe Motta) et de la Banque nationale suisse (BNS). Elle s'achève par la fondation d'un nouvel institut, la Banca del Ticino, avec la participation de grandes banques confédérées, des banques cantonales, de l'État tessinois et des instituts tessinois qui ont survécu. Cette crise, dont les causes lointaines sont à rechercher dans la panique bancaire américaine de 1907 qui a mis à mal d'autres instituts en Italie et en Suisse, rappelle les influences externes auxquelles les banques tessinoises sont confrontées.¹⁵

La nouvelle relation avec l'Italie durant l'entre-deux-guerres

La ville de Lugano a la réputation d'être un pôle financier régional qui attire des capitaux étrangers pour des raisons liées à l'évasion fiscale et, parfois, dans le cadre de fraudes internationales d'envergure. De nombreux exemples contribuent à façonner cette image. Le plus connu est l'affaire Texon qui a éclaté au sein de la succursale de

12 Francesca Gaido, Guido Montanari et Francesca Pino, *La Comit e la Banca della Svizzera Italiana. Contatti tra Roma, Milano e Lugano nel periodo dell'occupazione tedesca (1943–1945)*, in: De Luca et al. (voir note 2), pp. 401–438; Enrico Berbenni, *Attività bancaria in una regione di frontiera. La Banca della Svizzera Italiana*, in: De Luca et al. (voir note 2), pp. 293–315.

13 Banca della Svizzera Italiana, *Rapporto annuale 1928*.

14 Ernst Wetter, *Bankenrisiken und Bankkatastrophen der letzten Jahre in der Schweiz*, Zurich 1918; Angelo Rossi, *Tessere. Saggi sull'economia ticinese*, Bellinzona 2010; Michele Dunghi, Giuseppe Stoffel e il fallimento della Banca Cantonale Ticinese (1914). *Politica e affari in un Cantone svizzero*, Università degli Studi di Milano, 2011.

15 Pour les effets de la crise de 1907 sur l'économie et les banques suisses, voir Beatrix Purchart, *Die Finanzkrise von 1907 und ihre Übertragung auf die Schweiz*, in: *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte* 30 (2015), pp. 199–220.

Chiasso du Crédit Suisse en 1977.¹⁶ Nous pourrions détailler bien d'autres affaires, passées et présentes, qui relient la place financière tessinoise à des flux d'argent provenant d'Italie et d'autres pays. L'idée reçue est celle d'un flux de capitaux qui n'arrive qu'après la Seconde Guerre mondiale.¹⁷ Cela ne correspond pas tout à fait à la réalité. D'après les comptes rendus hebdomadaires du responsable de la succursale de la BNS à Lugano, Raimondo Rossi, les capitaux privés italiens, sous forme de devises, de titres et même d'or, affluent dans les structures bancaires tessinoises au cours de l'entre-deux-guerres.¹⁸ La Banca Unione di Credito, considérée par Rossi comme n'ayant que des clients italiens, voit les avoirs en comptes courants passer de 9,8 millions de francs en 1920 à 23,4 millions en 1929, avant de chuter brutalement au-dessous de 5,0 millions en 1937 pour ensuite repartir à la hausse.¹⁹ Le recul des années 1930 reflète une tendance générale de retrait des clients étrangers. Cela résulte à la fois de la dégradation conjoncturelle, ainsi que de la généralisation des contrôles des changes et des restrictions à l'exportation des capitaux. Ces mesures sont introduites par plusieurs pays dont l'Italie²⁰ et, en 1935, la Suisse signe un accord de clearing avec celle-ci. Cet accord réglemente les échanges commerciaux, les paiements et les créances financières entre les deux pays.²¹

Il est difficile de dater avec précision la première entrée des capitaux italiens. En revanche, les causes de cet afflux sont à rechercher dans la situation monétaire, fiscale et politique de l'Italie et dans l'attractivité de la place financière helvétique. La Première Guerre mondiale constitue une rupture pour plusieurs raisons: la dépréciation de la lire (entre 1918 et 1926, elle perd presque 80 % de sa valeur vis-à-vis du franc et sera encore sous pression dans les années 1930, voir Illustration 2), l'explosion de la dette publique (d'abord en raison de l'effort de guerre, ensuite résultat de la politique impérialiste de Mussolini) et la pression fiscale. L'arrivée au pouvoir de Mussolini en 1922, le virage autoritaire et antisémite du fascisme, respectivement en 1925 et en 1938, contribuent aussi à la fuite des capitaux. Cela ne doit pas nous faire oublier que des hiérarques fascistes auraient aussi déposé des avoirs en Suisse. Enfin, en 1934, le gouvernement de Mussolini met en place une politique autarcique

16 Pour une présentation des principaux cas à partir des années 1970, voir Francesco Lepori, *Il Ticino dei colletti sporchi. I processi bancari dagli Anni Settanta a oggi*, Locarno 2018.

17 Giorgio Ghiringhelli, *Il sistema bancario ticinese*, Bellinzona 1962.

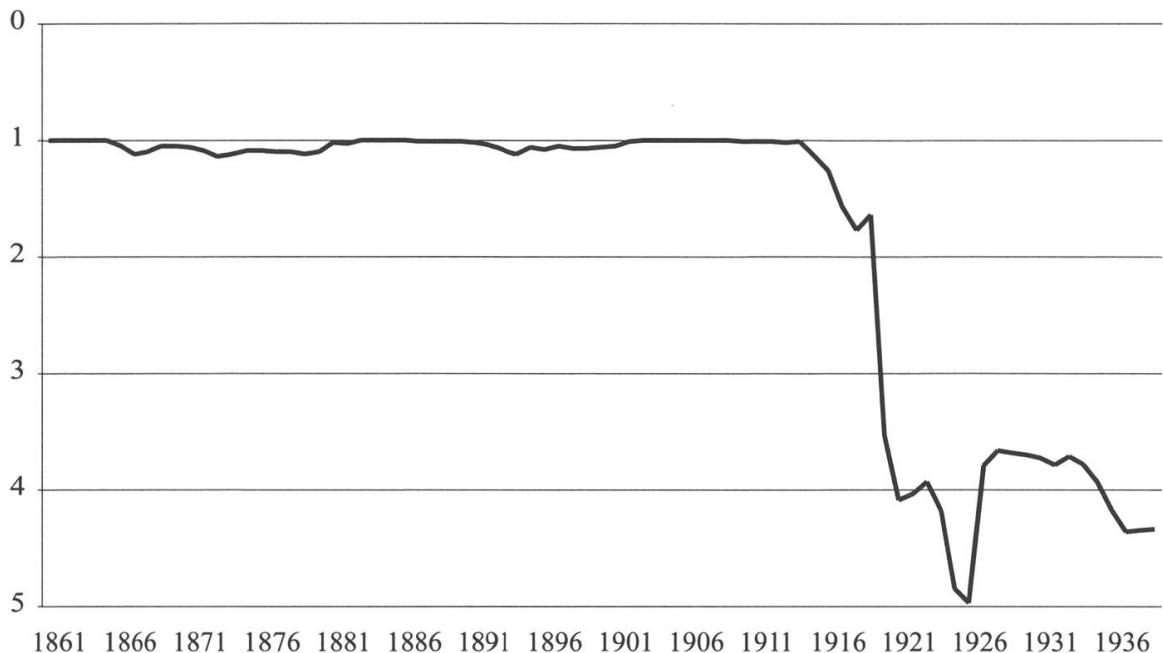
18 Pietro Nosetti, *Le secteur bancaire tessinois. Origines, crises et transformations (1861–1939)*, Neuchâtel 2018; Pietro Nosetti, *Le trasformazioni del settore bancario ticinese fra le due guerre mondiali e le origini di una nuova partenza*, in: *Archivio Storico Ticinese* 162, décembre 2017, pp. 4–31. Voir aussi Dario Gerardi, *La Suisse et l'Italie, 1923–1950. Commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel 2007; Luciano Segreto, *I Feltrinelli. Storia di una dinastia imprenditoriale (1854–1942)*, Milan 2011.

19 Pietro Nosetti, *L'evoluzione del settore bancario ticinese e le radici della relazione con l'Italia*, in: De Luca et al. (voir note 2), pp. 375–400, p. 396.

20 Christophe Farquet, *Histoire du paradis fiscal suisse*, Paris 2018, pp. 159–180.

21 Gerardi (voir note 18), pp. 105–113.

*Illustration 2: Taux de change de la lire italienne par rapport au franc suisse, 1861–1939
(lires pour 1 franc, échelle renversée)*



Source: Banque d'Italie (www.bancaditalia.it, statistiques historiques).

et ordonne le rapatriement des avoirs privés placés à l'étranger. La Confédération sera dès lors parfois utilisée pour contourner ces mesures.²²

Cette situation explique que le secteur bancaire tessinois voit l'entrée en scène de grandes banques confédérées et italiennes. Ce phénomène, qui débute peu avant la Première Guerre mondiale et s'accélère dans l'entre-deux-guerres, est le résultat d'une stratégie d'expansion de ces instituts (comme pour la SBS qui s'installe à Chiasso en 1908, visant déjà le marché italien) ou la conséquence des avantages offerts par le territoire helvétique (comme pour la Banca Commerciale Italiana [Comit] qui acquiert une partie de la Banca della Svizzera Italiana en 1909 afin d'échapper au droit de timbre sur les titres étrangers, introduit la même année en Italie).²³ Ces instituts s'installent en ouvrant des succursales (comme pour le Banco di Roma en 1919), en fondant de nouveaux établissements (comme pour le Credito Italiano qui ouvre à Lugano la Banca Unione di Credito en 1919) ou en acquérant des banques locales (comme pour l'Union des Banques Suisses qui reprend en 1920 la Banca Svizzera Americana de Locarno). L'Italie devient à la fois cliente et propriétaire d'établisse-

22 Gerardi (voir note 18), pp. 465–478.

23 Berbenni (voir note 12), pp. 305–306.

ments tessinois, ce qui lui permet de réaliser des activités financières en exploitant les relations privilégiées ainsi développées et en tirant profit des conditions prévalant en Suisse. À cet égard, il convient de rappeler que les banques italiennes exerçaient des activités commerciales dans plusieurs pays, mais leur présence en Suisse était concentrée à Lugano et à Chiasso.

En premier lieu, les banques italiennes utilisent les structures tessinoises pour se financer, rapatriant les capitaux placés en Suisse par leurs concitoyens. Ainsi, une partie des liquidités de la Banca della Svizzera Italiana de Lugano, 14,4 millions de francs à la fin de 1935, sont mises à la disposition de la Comit ou d'autres sociétés du groupe.²⁴ De même, le siège londonien de la Comit bénéficie d'un crédit obtenu auprès d'une grande banque suisse dont la garantie est constituée par 4,9 millions de francs déposés à Lugano. En 1923, les succursales de Lugano et de Chiasso assurent une disponibilité d'environ 6,3 millions de francs au groupe Banco di Roma. Les structures tessinoises sont, avec les succursales de Paris, Barcelone et Malte, les seules à procurer d'importantes devises pour ce groupe.²⁵

En second lieu, l'établissement au Tessin des banques italiennes permet d'exploiter les différences entre les autorités de surveillance et les réglementations nationales, en vue de réaliser des activités difficiles, voire même interdites en Italie. Les sociétés financières et les holdings abrités à Lugano en sont l'exemple le plus frappant. En effet, ils servent aux besoins d'investissement et de placement des instituts italiens pour échapper aux réglementations italiennes. C'est notamment le cas de la Società internazionale di credito mobiliare ed immobiliare (SICMI), fondée en 1921 à Lugano par la Comit et la Banca della Svizzera Italiana. Cette société assure le contrôle de l'ensemble des participations étrangères du groupe italien, tout en permettant de contourner la réglementation sur l'exportation des capitaux. La Comit contrôle, par l'intermédiaire de la SICMI, une autre société financière: la Justa SA, fondée en 1924 à Zurich, puis transférée à Lugano.²⁶ Avec la nationalisation de la Comit par l'Istituto per la Ricostruzione Industriale (IRI) et à la suite de la seconde guerre italo-éthiopienne, la Justa SA est également utilisée pour contrecarrer les sanctions de la Société des Nations en transférant à cette société d'autres participations étrangères.²⁷ De même, la Società Anonima di Partecipazioni ed Affari Finanziari (SAPAF), fondée en 1931 à Lugano, s'occupe de négocier et de gérer des valeurs mobilières et immobilières pour la Comit. En conséquence, les établissements au Tessin deviennent stratégiques pour les instituts italiens.

24 Berbenni (voir note 2), pp. 62–68; Roberto Di Quirico, *Il sistema bancario italiano all'estero e l'integrazione finanziaria internazionale dell'Italia negli anni tra le due guerre*, Florence 1997, pp. 171–176.

25 Di Quirico (voir note 25), pp. 116–119 et Tableau 75.

26 Berbenni (voir note 2), p. 63 et p. 74.

27 Kuder (voir note 2), pp. 178–179.

Les banques tessinoises bénéficient également des liens forgés avec les principaux acteurs du secteur bancaire italien, à l'instar de la Banca della Svizzera Italiana, premier institut tessinois à ouvrir une succursale à Zurich en 1935 dans le contexte de l'opération du Credimare AG.²⁸ Cette société, créée à Zurich en 1929 par l'Istituto italiano di credito marittimo de Rome pour développer le négoce de titres, fait les frais de la crise internationale. En 1935, elle est mise en liquidation alors que les activités du groupe, également en difficulté, font l'objet d'une reprise par les instituts italiens dont la Comit qui implique ainsi la Banca della Svizzera Italiana. Celle-ci reprend alors les activités de Credimare AG, tout comme son affiliation à la Bourse de Zurich, ce qui lui permet désormais d'opérer directement sur la place zurichoise. Ainsi, dans les années 1940, l'Istituto nazionale per i cambi con l'estero (ISTCambi) gardera des réserves de devises auprès de différents instituts helvétiques dont la Banca della Svizzera Italiana.²⁹

Pour leur part, les grandes banques suisses qui s'installent au Tessin – le fait que plusieurs d'entre elles soient présentes à Chiasso est à cet égard significatif – visent à attirer les capitaux italiens mais aussi à développer des affaires sur le marché italien. Retenons, par exemple, que la SBS, déjà active en Italie avant son arrivée au Tessin, entendait développer les affaires dans des secteurs italiens prometteurs, comme l'électricité, l'électrotechnique, le textile, les machines et l'agroalimentaire.³⁰ Si, durant l'entre-deux-guerres, les liens économiques avec l'Italie se renforcent, c'est surtout dans les années 1960 et 1970 qu'ils s'intensifient. Le nombre de nouveaux instituts progresse rapidement: de 3 instituts fondés entre 1914 et 1939, on passe à 18 entre 1945 et 1973 alors que les capitaux affluent massivement vers la Suisse tout en soutenant l'expansion de l'activité bancaire tessinoise.³¹ Les facteurs, dans un contexte de croissance, sont les mêmes que durant la période précédente: l'inflation et la dépréciation de la lire, l'endettement et la pression fiscale sont de nouveau au centre des préoccupations des Italiens, auxquelles s'ajoutent l'instabilité politique et les craintes d'un virage politique à gauche.

28 Les documents qui permettent de reconstruire cette opération sont déposés aux Archives de Intesa San Paolo de Milan que nous avons pu consulter.

29 Gerardi (voir note 18), pp. 176–177.

30 Malik Mazbouri, L'émergence de la place financière suisse (1890–1913), Lausanne 2005, pp. 238–239.

31 Martin Kuder, L'afflusso di capitali italiani in Svizzera negli anni sessanta del XX secolo, in: De Luca, G. et al. (voir note 2), pp. 439–459.

L'importance de l'ancrage des banques tessinoises au cadre helvétique

La nouvelle relation du secteur bancaire tessinois avec l'Italie est étroitement liée à l'émergence internationale de la place financière suisse. La Confédération helvétique a su garder dans l'entre-deux-guerres, avec l'appui de l'élite bancaire, son havre fiscal et libéral au sein d'un continent européen bouleversé par les événements politiques et économiques. Cela a contribué à l'affirmation de la Suisse en tant que plaque tournante des capitaux étrangers. Les capitaux privés français et allemands mais aussi italiens et autrichiens convergent, dès les premières décennies du XX^e siècle, vers les banques suisses. Les capitaux italiens arrivent au Tessin ainsi qu'à Zurich et à Genève. La transformation du secteur bancaire tessinois dans l'entre-deux-guerres reflète les changements au niveau national. Ceux-ci résultent de facteurs monétaires (force du franc), politiques (neutralité et stabilité d'un pays libéral), fiscaux (faible imposition et priviléges accordés aux holdings et exemption d'impôt aux revenus des non-résidents) et juridiques (secret bancaire, soit la protection des données bancaires vis-à-vis des autorités nationales et internationales) qui émergent avec le début du siècle.³²

Comment expliquer l'affirmation, au Tessin, d'une fonction commune avec les centres financiers de Zurich, Genève et Bâle avec lesquels Lugano n'avait, au cours du XIX^e siècle, pas de liens ou de rapports particulièrement étroits? L'ancrage toujours plus marqué des instituts bancaires tessinois au cadre helvétique durant l'entre-deux-guerres constitue l'un des facteurs explicatifs.

En premier lieu, les années 1920 et 1930, caractérisées par un désordre monétaire international, coïncident avec l'émergence du franc suisse comme valeur refuge internationale. Depuis 1865, la Suisse et l'Italie, avec la France, la Belgique, puis la Grèce, font partie de l'Union monétaire latine. Celle-ci assurait une certaine pérennité des taux de change autour du pivot stabilisateur de la Banque de France, tout en permettant la convertibilité et la libre circulation des devises. Après la Première Guerre mondiale, la chute du système international fondé sur l'étalon-or, ainsi que les pressions inflationnistes, les dépréciations des devises et la dépression des années 1930, bouleversent ce système et les rapports entre les devises européennes, et ce malgré des tentatives pour revenir à l'étalon-or. En dépit de la dévaluation en 1936 qui marque la fin du bloc-or, ce contexte international permet au franc suisse – qui peut compter sur la politique

³² Sébastien Guex (éd.), *La Suisse et les grandes puissances 1914–1945. Relations économiques avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France*, Genève 1999; Malik Mabouri, Sébastien Guex et Rodrigo Lopez, *Finanzplatz Schweiz*, in: Patrick Halbeisen et al. (éd.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle 2012, pp. 467–518; Christophe Farquet, *La défense du paradis fiscal suisse avant la Seconde Guerre mondiale. Une histoire internationale*, Neuchâtel 2016; Farquet (voir note 21).

monétaire de la Banque nationale suisse depuis 1907 – de se présenter comme une valeur sûre, recherchée par les investisseurs étrangers. Le fait de comptabiliser et d'ouvrir des comptes courants ou de garder des titres en francs suisses permet aux banques tessinoises de gagner la confiance de la clientèle italienne.

En second lieu, cet ancrage se fonde sur le cadre réglementaire qui concerne à la fois l'établissement d'une surveillance bancaire, mise en place avec la création en 1934 de la Commission fédérale des banques (CFB), et l'entrée en vigueur, l'année suivante, de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne (LBCR) qui inscrit, dans une loi fédérale, le principe du secret bancaire. Le renforcement de la surveillance bancaire, dont l'idée avait déjà été débattue lors des crises bancaires des années 1910 en Suisse, constitue, pour l'épargnant et l'investisseur, un élément supplémentaire de confiance vis-à-vis du secteur bancaire helvétique. Le secret bancaire permet en outre une gestion très confidentielle des avoirs déposés auprès d'une banque suisse, surtout face aux autorités fiscales. Les banques tessinoises tirent ainsi profit de ce nouveau cadre réglementaire qui contribue à consolider la relation avec les clients italiens.

En troisième lieu, contrairement aux décennies de formation du secteur bancaire tessinois, les grandes banques confédérées s'installent au Tessin. Cette présence contribue à consolider les liens avec les centres bancaires helvétiques. L'établissement des grandes banques au Tessin a lieu avec l'ouverture de succursales et, parfois, avec l'acquisition d'instituts tessinois qui sont transformés en succursales. La forme juridique de la succursale et l'intégration dans la structure d'un groupe dont le siège ne se trouve pas au Tessin limitent toutefois l'autonomie décisionnelle des dirigeants locaux. Cette situation se retrouve également au sein des instituts fondés ou acquis par les banques italiennes, ce qui consolide le déplacement des centres décisionnels des instituts actifs au Tessin en dehors du canton.

Enfin, le renforcement de l'ancrage national a lieu à travers l'action de l'Association Suisse des Banques (ASB) qui, fondée en 1912, assume différents rôles pour l'ensemble du secteur, à la fois pour représenter et défendre les intérêts de la place financière mais aussi pour réguler la concurrence interne. Les représentants des banques tessinoises – qui ont créé en 1920 leur association régionale, l'Associazione bancaria ticinese (ABT) – participent aux activités de l'association nationale et doivent suivre ses directives internes. En même temps, les banques tessinoises prennent part à la résolution de différends qui surgissent avec l'Italie. Ainsi, Gino Nessi (Banca Popolare di Lugano) et Guido Petrolini (Banca della Svizzera Italiana) sont des membres actifs du Comité Italie qui, créé par l'ASB en 1920, est impliqué dans différents dossiers relatifs à la place financière suisse:³³ la taxation des avoirs étrangers en Italie, le projet d'une imposition sur la fortune, l'identification des propriétaires de titres italiens, les contrôles sur les devises et le blocage des avoirs

33 L'action du Comité Italie dans les années 1920 est présentée par Farquet (voir note 33), pp. 104–109.

étrangers en Italie. Les liens personnels et les rapports d'affaires entre les instituts bancaires des deux côtés de la frontière, déjà en place avant la Première Guerre mondiale, ont également renforcé cette nouvelle relation du Tessin avec l'Italie.

Conclusion

L'année 1914 marque une véritable rupture dans l'évolution du secteur bancaire tessinois. Avant la crise bancaire cantonale, ce secteur présente de nombreuses similitudes avec les banques locales situées dans les cantons ruraux et les régions alpines. Cependant, région frontière proche à la Lombardie, le Tessin entretient de nombreux liens économiques avec le Sud. Le secteur bancaire se distingue aussi par les remises de fonds des émigrés tessinois. Dans l'entre-deux-guerres, il connaît une transformation en profondeur marquée par une nouvelle relation avec l'Italie. Les capitaux privés fuient l'Italie et convergent vers le Tessin, qui compte désormais des succursales de grandes banques suisses et d'instituts italiens. Les facteurs à l'origine de cette transformation sont liés aux avantages monétaires, politiques, fiscaux et juridiques assurés par la Confédération. La dépréciation de la lire, l'endettement de l'État italien, la pression fiscale du Royaume et la montée du fascisme sont autant de facteurs qui contribuent à la fuite vers l'étranger des capitaux italiens. À ces facteurs, enfin, s'ajoutent d'autres éléments, tels que la proximité géographique et culturelle du Tessin à l'Italie du Nord ou les liens transfrontaliers tissés avec le secteur financier italien. Lors du *Risorgimento*, cette proximité avait permis l'accueil des réfugiés politiques anti-autrichiens et, pendant le *ventennio fascista*, des antifascistes. Aux yeux des Italiens, le Tessin représente alors une région de liberté pour les individus comme pour les capitaux. D'un secteur bancaire local assez semblable à d'autres réalités alpines, le Tessin développe progressivement une fonction internationale, tirant profit de l'attractivité internationale exercée sur la clientèle étrangère par la place financière helvétique. Cela permet à Lugano de se hisser aux premiers rangs du classement des centres *offshore* du pays: une position ouvertement revendiquée à partir des années 1970 et 1980 par les représentants du secteur.

L'approche transnationale apporte des éléments pour la compréhension de cette évolution. Les espaces cantonal, national et italien, loin de constituer des entités séparées, forment une stratification au sein du secteur bancaire tessinois. Celle-ci est évidente au niveau des instituts actifs au Tessin (banques locales, grandes banques confédérées et instituts italiens), mais elle concerne aussi les clients (dualité du marché), les affaires (débouchées en Suisse et en Italie), les administrateurs et les dirigeants. La clientèle est à la fois locale et étrangère, d'où le développement de la gestion de fortune internationale aux côtés des activités commerciales régionales.

De même, si le Tessin au XIX^e siècle fait appel à des Confédérés pour diriger les banques locales, l’élite bancaire sera ensuite formée par des personnalités originaires de ces trois espaces. Citons, par exemple, les administrateurs dans les années 1930 de la Banca Unione di Credito: des Tessinois (Edvino Pessina et les avocats Aldo Veladini et Siro Mantegazza tout comme le directeur Sergio Colombi), des Suisses (Edoardo Humitzsch) et des Italiens (Carlo Feltrinelli, président du Credito Italiano et personnalité d’envergure de la finance et de l’économie italienne). À ces personnes mentionnées s’ajoutent des Suisses actifs dans des instituts italiens (Arrigo Stoffel, directeur du Credito Italiano). Les dirigeants de la Banca della Svizzera Italiana présentent un profil similaire.³⁴ Les parcours professionnels et les relations personnelles transcendent les territoires et apportent des compétences, des réseaux et des mentalités différentes.

L’organisation même des instituts actifs sur le territoire tessinois se structure autour de ces espaces. Ainsi, les succursales tessinoises des grandes banques doivent rendre compte aux sièges situés en dehors du canton: Zurich (Crédit Suisse), Bâle (SBS), Berne (Banque Populaire Suisse) et Winterthour (UBS). La situation est la même pour la succursale tessinoise ouverte en 1919 par le Banco di Roma et pour les banques de Lugano dont les actionnaires sont les groupes italiens qui ont leur siège à Milan (Comit pour la Banca della Svizzera italiana et Credito Italiano pour la Banca Unione di Credito). Ces instituts s’inscrivent dans d’autres espaces. La Comit est, par exemple, présente à Londres et à Paris, à New York, ainsi qu’en Amérique Latine, en Europe de l’Est et au Moyen-Orient. L’institut tessinois du groupe fait donc partie d’un réseau international complexe dont il ne constitue que le maillon d’une longue chaîne. Malgré la fonction spécifique exercée par ce maillon, cette situation limite l’autonomie décisionnelle des dirigeants locaux. De plus, en raison des rapports de force internes aux groupes, elle peut conduire à une hiérarchie entre les sièges (ou les actionnaires) et les succursales (ou filiales). De ce point de vue, la ville de Lugano sera progressivement reléguée à abriter davantage de succursales que de sièges.³⁵ Les lieux dans lesquels les décisions stratégiques sont prises au sein des groupes financiers divergent ainsi de l’espace dans lequel la structure bancaire est établie: les processus décisionnels s’inscrivent donc dans une dimension transnationale. Enfin, pour retracer l’histoire des banques tessinoises, l’historien doit faire appel à des sources internes et externes au canton. Si la difficulté de l’accès aux archives privées

34 Gaido et al. (voir note 12).

35 Si dans les années 1910, le secteur bancaire tessinois comptait davantage de sièges (7) que de succursales (1), à la fin de 2016, on a 16 sièges bancaires (dont 10 banques étrangères) et 29 succursales (voir René Chopard et Nicola Donadio, *La piazza finanziaria ticinese*, Vezia 2017). Pour une évolution dans la longue durée des sièges et des succursales bancaires au Tessin, voir Pietro Nosetti, *Sedi e succursali bancarie in Ticino. Tendenze e mutamenti strutturali tra Lugano e altri centri decisionali*, in: *Annali di storia moderna e contemporanea*, Nuova serie, Anno I (2014), pp. 155–178.

des grandes banques suisses reste, en général, valable pour les activités tessinoises, la possibilité d'accéder aux archives privées et publiques en Italie permet parfois de combler des vides laissés par les archives helvétiques.